Rendez-vous sur le site

http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca

ouvrir l'onglet

"Etudiant inscrit dans un établissement universitaire belge, français ou suisse"

Avant de remplir votre formulaire en ligne vous devez d'abord consulter la liste **des "Programmes d'études ouverts aux étudiants hors Québec"** fournie par chacun des établissements québécois.

Vous accédez à ces listes en ouvrant l'onglet **" Etudiants inscrits dans un** établissement belge, français ou suisse », en cliquant ensuite sur la rubrique **"Choix de l'établissement d'accueil",** puis sur un nom d'établissement d'accueil et enfin sur le **lien "programmes d'études ouverts aux étudiants hors Québec".**

Comme il n'existe pas d'équivalence exacte entre les niveaux d'études en Europe et au Québec, il se pourrait que, sur la base du dossier de candidature, un établissement d'accueil constate que vous n'avez pas les préalables nécessaires pour vous s'inscrire au programme d'études projeté. L'établissement pourra alors vous proposer de vous inscrire à un programme d'études d'un niveau inférieur à celui que vous avez sélectionné dans votre demande de participation.

Cela s'observe particulièrement dans les secteurs disciplinaires tels que les sciences pures et appliquées et le génie. Il revient à l'établissement d'accueil de déterminer à quel niveau d'études vous pouvez vous inscrire.

Pour constituer votre dossier de candidature, vous devez joindre à votre demande de participation une liste approuvée des cours que vous prévoyez suivre à l'établissement d'accueil.

Si vous sélectionnez plusieurs établissements, vous devez inscrire, pour chacun de vos choix d'établissement d'accueil, le programme d'études projeté.

Il est à noter que certains des cours choisis peuvent ne pas être offerts durant la période de participation prévue. Dans ce cas, l'établissement d'accueil concerné proposera au candidat des cours équivalents..

En raison de la question des équivalences mentionnée, il se pourrait par ailleurs que l'établissement d'accueil constate que vous n'avez pas les préalables nécessaires pour poursuivre les cours que vous avez choisis et faits approuvés par votre établissement d'attache. Dans cette situation, vous pourriez vous voir offrir des cours d'un autre niveau d'études.

Dans tous les cas, il est primordial que vous consultiez les autorités compétentes de votre établissement d'attache afin de vous assurer que les cours projetés vous permettront effectivement de satisfaire à une partie des exigences prévues pour l'obtention du diplôme postulé dans votre établissement d'attache.

Lorsque vous aurez toutes les informations pédagogiques nécessaires vous pourrez vous rendre à la rubrique **"Formulaire de demande de participation"**

Contact:
Pôle Mobilité
Lynda BELKACEM BOURICHA
lynda.belkacembouricha@univ-rouen.fr

cliquer sur **"formulaire de demande de participation"**

puis cliquer sur le lien **"Aide en ligne" ou le bouton "?"**

qui apparaissent dans le quatrième paragraphe. Un nouveau menu s'affichera à la gauche de l'écran pour sélectionner le type d'information désiré.

Par la suite, lorsque vous complèterez votre formulaire, vous n'aurez qu'à cliquer sur le bouton **"?"** pour obtenir de l'aide

et enfin cliquer sur le lien **"Accès au formulaire en ligne"**.

Vous devrez saisir votre nom, votre prénom et votre code d'accès.

Lorsque vous quitterez le formulaire de demande de participation en ligne, ce dernier ne sera pas accessible pendant les 15 prochaines minutes.

Pour y retourner, vous devrez suivre les mêmes étapes qu'à votre première visite.

Si le système ne vous permet pas de retourner à votre formulaire vous devrez me contacter.

NOTE

Ne remplir le formulaire que si vous avez pris la décision de présenter votre candidature.

Bonne navigation